

# **ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**

## **ANALYSE DES PERCEPTIONS ET DU COMPORTEMENT. L'APPORT DE LA PSYCHOLOGIE SOCIALE**

(Ce dossier ainsi que les liens videos sont accessibles sur le site « SES par temps de confinement » (Rubrique Accueil>cours de première> EMC>EMC 2020-2021

<http://sespartempsdeconfinement.e-monsite.com/pages/cours-de-premiere/enseignement-moral-et-civique/emc-2020-2021/psychologie-sociale-provisoire-liens.html> )

## ANALYSE DES PERCEPTIONS ET DU COMPORTEMENT. L'APPORT DE LA PSYCHOLOGIE SOCIALE –PARTIE I

Avec le film « 12 hommes en colère », nous avons vu de manière suggestive mais bien peu scientifique les réactions et les argumentations de douze jurés. Mais on peut avoir des approches plus rigoureuses. C'est notamment l'objet de la discipline qu'on appelle « **psychologie sociale** ». Les psychologues sociaux utilisent préférentiellement la technique de « l'expérimentation », c'est-à-dire qu'on met des individus dans une situation particulière pour analyser leur réaction. Cette expérimentation se fera le plus souvent en laboratoire (« *in vitro* ») mais également en « milieu ouvert », c'est à dire dans un lieu public comme une rue ou un hall d'immeuble (expérience « *in vivo* »). L'intérêt de cette démarche est qu'elle permet de donner des explications à de nos comportements et parfois des explications qui vont complètement à l'encontre de ce qu'on imaginerait a priori.

### I) PERCEVONS-NOUS BIEN LE REEL ?

#### A) Exercice sur la perception des phénomènes

Ce travail commence par un petit exercice ludique. Vous avez à l'adresse ci-dessous une vidéo représentant une enquête policière inspirée (en anglais) du jeu « Cluedo ». Il vous est demandé de bien suivre les dialogues sans discuter avec votre voisin.

<https://www.youtube.com/watch?v=ubNF9QNEOLA>

(on peut également faire cet exercice : <https://www.youtube.com/watch?v=vJG698U2Mvo>)

#### B) L'EXPERIENCE DU CONFORMISME DE ASCH

*Nous abordons maintenant une des expériences de psychologie sociale par mi les plus connues qu'on appelle « l'expérience de Asch », du nom de son initiateur, le psychologue Solomon Asch.*

*Vous allez travailler selon une approche que nous garderons par la suite : vous visionnez attentivement la vidéo (en classe ou chez vous) puis vous lisez attentivement le texte qui reprend les données de la vidéo (avec quelques précisions). Enfin, vous répondrez aux questions posées.*

*Donnons quelques précisions de vocabulaire. En psychologie sociale, il ya en général une personne qui est le sujet de l'expérience (qu'on observe) : on l'appelle « le cobaye ». Pour mener à bien l'expérience, les autres participants sont des complices de l'expérimentateur qui sont chargés d'avoir un comportement donné. On les appelle « les compères »*

#### Solomon Asch (1907-1996)



Psychologue, il est surtout connu pour ses expériences sur le conformisme (cours d'EMC)

## Document 1 (vidéo) : Expérience de Asch , le conformisme (video de 4 mn 11)

[https://www.youtube.com/watch?v=7AyM2PH3\\_Qk](https://www.youtube.com/watch?v=7AyM2PH3_Qk)  
ou <https://vimeo.com/450004971>

*Vous trouverez ci-dessous des extraits du compte-rendu des premières expériences par Solomon Asch. L'écriture en est assez austère mais le visionnage de l'expérience vous permettra de bien comprendre ce qui est écrit.*

### Document 2 : compte-rendu de l'expérience de Asch

Notre objectif immédiat s'attache à étudier les conditions sociales et personnelles qui induisent les individus à résister ou à se conformer aux pressions de groupe quand ce groupe a un avis *contraire à l'évidence* perceptive. Les conséquences que soulève ce problème sont évidentes : au niveau de la société, sous certaines conditions, un groupe se conformera-t-il ou non aux pressions existantes ; au niveau de l'individu, se sentira-t-il assez libre d'agir de manière indépendante, ou non, par rapport à ces pressions de groupe? (...) Les approches courantes se basent sur l'axiome que les pressions de groupe induisent des changements psychologiques *arbitraires*, sans tenir compte des propriétés matérielles des conditions données.

Un tel mode de pensée insiste sur la soumission aveugle des individus aux pressions de groupe, il néglige les possibilités d'indépendance et de relations productives avec l'environnement humain en déniait à l'homme la capacité, sous certaines conditions, de s'élever au-dessus des pressions de groupe et des préjugés. (...)

#### *L'expérience et ses premiers résultats*

La même technique expérimentale a servi de base à une série d'expériences. La procédure est telle qu'elle place un individu en relation de conflit radical avec les autres membres du groupe ; les effets sur l'individu sont mesurés de manière quantitative et les conséquences psychologiques peuvent être décrites.

Un groupe de huit individus est invité à juger une série de relations perceptives structurées et simples : appareiller la longueur d'une ligne donnée (étalon) à l'une des trois lignes inégales ; chaque membre du groupe donne son jugement publiquement. Au cours de ce test, un individu se trouve soudain en contradiction avec le groupe entier et ceci plusieurs fois.

Le groupe est simulé, c'est-à-dire qu'il donne des réponses erronées de façon unanime à certains moments. Les erreurs de la majorité sont importantes (1/2 inch et 1 3/4 inch – Un inch = 2,54cm) . Le sujet naïf est donc placé en position *minoritaire*, isolé face à une *majorité unanime* ; sans doute pour la première fois de sa vie ce sujet se trouve face à un groupe contredisant de façon unanime l'évidence perceptive.

Cette procédure a été le point de départ non seulement de cette recherche mais aussi de l'étude d'autres problèmes. Ses caractéristiques principales sont les suivantes :

- a) Le sujet naïf subit deux forces contradictoires : son expérience perceptive et le groupe unanime.
- b) Ces deux forces font partie de la situation physique immédiate de l'environnement.
- c) Le sujet naïf doit donner comme les autres un jugement public, il doit donc se situer vis-à-vis du groupe.

(...) Enfin, nous avons voulu connaître les bases de l'indépendance ou de la conformité. Le sujet conformiste, par exemple, est-il conscient des effets de la majorité sur son jugement ; son jugement personnel est-il abandonné de manière délibérée ou compulsive ? À cette fin, différentes questions ont servi de base à l'interview post-expérimentale. Après l'interview, le but de l'expérience a été

expliqué ; l'expérimentateur doit toujours clarifier les doutes que peut avoir le sujet et lui expliquer les raisons de la situation expérimentale.

(...)Les résultats portent sur 50 sujets naïfs. Le tableau I résume les comparaisons successives aux différents essais et les estimations de la majorité. Pour certains essais la majorité donne une réponse exacte : « essais neutres », pour d'autres une réponse erronée : « essais critiques ».(...)

### **Les résultats quantitatifs sont clairs et non ambigus.**

a) Il y a un déplacement marqué vers la majorité. Un tiers de toutes les estimations critiques sont soit les mêmes erreurs, soit des erreurs dans le sens des estimations erronées de la majorité. La signification de ces résultats est claire : le groupe contrôle (estimation écrite) ne fait pas d'erreur.

b) L'effet de la majorité est loin d'être total. Pour les essais critiques les estimations sont correctes dans 68 % des cas.

c) Il existe des différences individuelles. Les sujets qui restent indépendants sans exception et ceux qui suivent presque totalement la majorité. (Le nombre maximum d'erreurs est de 12 ; ici les erreurs s'échelonnent entre 0 et 11.) Un quart des sujets naïfs sont indépendants ; à l'autre extrême un tiers déplacent leurs estimations vers celles de la majorité pour la moitié ou plus des essais.

Les différences de réaction des sujets naïfs sont également frappantes : ceux qui restent très sûrs d'eux, et à l'autre extrême, ceux qui doutent et qui ressentent le besoin de ne pas apparaître différents de la majorité.

### **Afin d'illustrer notre propos nous incluons une brève description d'un sujet « indépendant » et d'un sujet « conformiste ».**

*Sujet indépendant.* Après quelques essais il devient embarrassé, hésitant, donnant ses réponses en désaccord avec le groupe de la manière suivante : « Trois, Monsieur », « Deux, Monsieur ». A l'essai 4, il répond immédiatement après le premier membre du groupe, secoue la tête, cligne des yeux et chuchote à son voisin « c'est un ». Il murmure sa dernière réponse avec un sourire ironique. A un moment de l'expérience, il dit à son voisin [239] de façon explosive : « Je suis toujours en désaccord. » Pendant l'interview, il mentionne à plusieurs reprises : « J'ai répondu comme j'ai vu », sans mentionner pour autant l'erreur des autres, indiquant seulement : « C'est la manière dont je les ai vues et c'est la manière dont ils les ont vues. » Immédiatement après l'expérience, la majorité discute avec le sujet et essaie de lui faire prendre une position nette : à savoir si le groupe avait tort et lui raison ; le sujet donne alors une réponse de fuite : « Vous avez *probablement* raison, mais vous pouvez aussi avoir tort ! ».

*Sujet conformiste.* Ce sujet a suivi la majorité 11 fois sur 12. Il paraissait nerveux et quelque peu embrouillé ; assez coopérant pour la discussion. Il fit la remarque suivante au début de l'interview post-expérimentale : « Si je ne l'avais pas fait tout de suite, j'aurais alors sans doute répondu différemment », signifiant par là qu'il a adopté les estimations de la majorité, le facteur essentiel dans ce cas étant la perte de confiance. Ce sujet percevait la majorité comme décidée, peu hésitante : « S'ils avaient douté j'aurais probablement changé, mais ils étaient si assurés. » Il explique des erreurs du fait de la nature ambiguë des comparaisons. Quand le but de l'expérience est expliqué, le sujet ajoute - « Je m'en suis douté au milieu, mais j'ai essayé de ne plus y penser. » Il est intéressant de noter que sa suspicion n'a pas restauré sa confiance ou diminué le pouvoir de la majorité. Il est également frappant de noter qu'il pensait que les autres étaient soumis à une illusion mais non lui ; ceci ne lui a pas permis d'être plus libre mais au contraire, de réagir comme si sa divergence par rapport aux autres était un défaut.

### ***Une première analyse des différences individuelles***

Sur la base des interviews décrites ci-dessus, nous pouvons différencier et décrire les formes principales des réactions à la situation expérimentale ; nous les résumons ici.

**Parmi les sujets *indépendants* on peut distinguer les principales catégories suivantes :**

- a) L'indépendance qui s'appuie sur *l'assurance* de sa perception et de son expérience. Ce qui caractérise le plus ces sujets, c'est la vigueur avec laquelle ils s'opposent au groupe. Bien qu'étant sensibles en groupe et vivant le conflit, ils montrent une grande souplesse.
- b) Assez différents sont les sujets indépendants et *fuyants*. Ceux-ci ne réagissent pas d'une manière émotionnelle spontanée, mais plutôt en fonction de principes explicites concernant leur individualité.
- c) Le troisième groupe de sujets indépendants manifeste une grande tension et de nombreuses *hésitations* ; ils s'en tiennent à leurs jugements propres à seule fin de réussir la tâche.

**Ci-dessous nous présentons les principales catégories de réactions des sujets conformistes, ceux qui ont suivi la majorité pendant la moitié ou plus des essais.**

*Distorsion de la perception.* Dans cette catégorie il y a très peu de sujets qui se conforment totalement en n'étant pas conscients du déplacement ou de la distorsion de leurs jugements par la majorité. Ces sujets indiquent avoir été amenés à percevoir les estimations de la majorité comme exactes.

*Distorsion du jugement.* La plupart des sujets conformistes appartiennent à cette catégorie. Le principal facteur dans ce cas consiste à décider que sa propre perception est inexacte mais que celle de la majorité est exacte. Ces sujets hésitent, manquent de confiance en eux-mêmes, et par là ressentent une forte tendance à se joindre à la majorité.

*Distorsion de l'action.* Les sujets appartenant à ce groupe n'indiquent pas de modification de leur perception ; ils ne concluent pas non plus, qu'ils avaient tort. Ils se conforment afin de ne pas apparaître différents ou inférieurs aux autres, par non-tolérance d'apparaître inadéquats aux yeux du groupe. Il y a répression de leurs observations et adoption des vues de la majorité, sans conscience réelle d'un tel comportement. (...)

### ***Variations expérimentales***

(...) Nous pouvons supposer que certaines conditions de groupe induisent l'indépendance chez tous les sujets, que d'autres conditions produisent un conformisme plus intense. (...)

#### ***L'effet d'une majorité non unanime***

L'expérience précédente nous a suggéré que le fait d'être seul face à une « majorité compacte » a pu jouer un rôle décisif dans la détermination et la force des effets observés. Nous avons donc entrepris l'étude des effets de majorité *non unanime*. (...)

*Présence d'un « partenaire réel »*

a) Au milieu de la majorité il y a deux sujets naïfs, en position 4 et 8 respectivement ; chacun voit donc son jugement confirmé par l'autre (si l'autre reste indépendant). Il y a rupture de l'unanimité de la majorité. Dans cette condition il y a six paires de sujets naïfs. b) Autre variation : le « partenaire » du sujet naïf est un membre du groupe, instruit à donner des réponses exactes. Cette procédure permet le contrôle exact des réponses du partenaire. Le partenaire est toujours assis en position 4, il donne donc ses estimations avant le sujet naïf.

Les résultats indiquent clairement qu'une rupture dans l'unanimité d'une majorité augmente de façon sensible l'indépendance des sujets naïfs.

La fréquence des erreurs tombe à :

10,4 en a)

5,5 en b)

(...) Nous avons montré qu'une majorité unanime de 3 est dans certaines conditions beaucoup plus effective qu'une majorité de 8 parmi lesquels se trouve un déviant. (...)

### **Retrait du « partenaire »**

Quel effet produira un partenaire qui répond de façon exacte au début et qui suit la majorité ensuite ? Le partenaire donne les réponses exactes puis rejoint la majorité au milieu de l'expérience (sujet instruit). (...) Le retrait du partenaire produit un résultat très marquant et inattendu. (...) Contrairement à notre attente, le fait d'avoir eu un partenaire puis de le perdre restaure l'effet de la majorité dans toute sa force. La proportion d'erreurs est de 28,5% alors qu'elle était au début de 5,5%. (...)

### **Introduction tardive du « partenaire »**

Le sujet naïf discute en tant que minorité, seul en face de la majorité unanime. Vers la fin de l'expérience, un membre de la majorité rompt avec celle-ci donnant alors des estimations correctes (procédure inverse de la précédente). (...) Il est évident que les sujets naïfs indépendants, quand ils sont seuls, continueront à le rester lorsqu'un partenaire les rejoindra. Cette variation n'aura de signification que pour les sujets conformistes au départ. Le fait d'être rejoint par un partenaire a un effet de libération, réduisant aussi le taux de conformisme à 8,7%.

Les sujets conformistes au départ deviennent beaucoup plus indépendants, mais cependant moins que les sujets indépendants. (...) Ces sujets donnent l'impression qu'une fois engagés à se conformer ils ne pouvaient changer ensuite de manière radicale, ce qui aurait pour effet de les faire apparaître publiquement inconsistants, inexacts. Ils suivent donc leur choix initial afin de maintenir un semblant de consistance et de conviction. (...)

### **Le rôle de la taille de la majorité**

Afin de mieux comprendre l'effet de majorité, nous avons varié la taille de la majorité de différentes manières. Les majorités unanimes comprennent 2, 3, 4, 8 et 10 jusqu'à 15 membres. De plus, nous avons étudié le cas limite pour lequel le sujet naïf est confronté à un seul compère.

Le tableau III montre la majorité et la distribution des erreurs dans chaque condition.

TABLEAU III. *Erreurs des sujets naïfs quand la taille des majorités unanimes diffère*

Taille de la majorité	Groupe contrôle	1	2	3	4	8	10-15
N	37	10	15	10	10	50	12
Moyenne du nombre des erreurs	0.08	0.33	1.53	4.0	4.20	3.83	3.75

L'effet de majorité apparaît dans toute sa force avec la majorité de 3.

Des majorités plus grandes ne produisent pas plus d'effet.

*(“Influence interpersonnelle. Les effets de la pression de groupe sur la modification et la distorsion des jugements.” Par Solomon Asch (Version française de l'article paru in : GUETZKOW H. (ed.), Groups, leadership and men. Pittsburgh, Carnegie Press, 1951, 177-190) -Traduit par Patricia Nève*

[http://classiques.uqac.ca/contemporains/moscovici\\_serger/psycho\\_soc\\_theorique\\_exper/psycho\\_soc\\_theorique\\_experimentale.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/moscovici_serger/psycho_soc_theorique_exper/psycho_soc_theorique_experimentale.pdf))

### **QUESTIONS**

**2) Quel est le résultat principal de l'expérience de Asch? Comment peut-on expliquer ce résultat?**

**3) Certains ne se conforment pas aux décisions du groupe. Cela peut s'expliquer par des caractéristiques personnelles. Quelles sont ces caractéristiques?**

**4) Certains ne se conforment pas aux décisions du groupe. Cela peut s'expliquer par le contexte dans lequel se trouve cet individu (variables contextuelles). Quels sont les éléments de contexte qui favorisent cette absence de conformisme?**

## C) LA NORME D'INTERNALITE

### Documents 3 et 4 : vidéos

Vidéo extraite de « Non assistance à personne en danger » <https://vimeo.com/450059539>

Julie Graziani : <https://www.youtube.com/watch?v=F5Dgf8NbQmk>

La ville mode d'emploi : <https://www.dailymotion.com/video/x7w1n8i>

### Document 5

L'attribution causale (...) désigne une activité mentale par laquelle nous appréhendons le monde qui nous entoure avec le besoin de l'expliquer, c'est-à-dire de rechercher des causes pour comprendre les événements, les comportements. Autrement dit, dans notre vie quotidienne, nous n'observons pas seulement les événements ou les conduites des autres, nous cherchons à les expliquer, c'est-à-dire à leur donner un sens. (...) Le concept d'attribution introduit par Heider (1944) (...) De ces théories se dégage un aspect commun à tous les processus d'attribution, à savoir que lorsque nous cherchons à expliquer les comportements, nous avons à notre disposition en quelque sorte deux procédures cognitives : soit considérer les causes liées aux circonstances extérieures, soit considérer celles liées à l'individu et à ses dispositions personnelles (...) Un exemple concret permet de l'illustrer. Prenons le cas de personnes défavorisées, exclues socialement et observons la façon dont elles sont perçues : va-t-on les considérer comme responsables de leur situation, c'est-à-dire attribue-t-on leur pauvreté au fait qu'elles sont sales, mal élevées, etc... (dispositions personnelles) ou considère-t-on que c'est la condition dans laquelle elles se trouvent (chômage, appartenance à un groupe minoritaire, etc.) qui détermine leur pauvreté (facteurs situationnels)?

Une enquête a été effectuée aux États-Unis sur la façon dont les gens de la classe moyenne percevaient les pauvres ; on leur a, par exemple, demandé si la pauvreté était liée au comportement des pauvres, ou si leur pauvreté était due à des conditions économiques et sociales dont ils n'étaient pas les maîtres.

Les résultats ont montré qu'une majorité a attribué la pauvreté à un manque d'effort plutôt qu'à des conditions économiques et sociales ; de plus, dans les réponses, on avait plutôt tendance à blâmer les gens pauvres que de considérer les conditions sociales dans lesquelles ils vivaient. (...) on a pu établir que les sujets négligeaient complètement les causes liées à la situation extérieure et privilégiaient celles liées à l'individu ; en réalité, accent mis sur les caractéristiques individuelles apparaît comme une erreur ; c'est la raison pour laquelle on l'a appelé erreur fondamentale d'attribution (Ross, 1977). Elle signifie que, dans la plupart des cas, nous avons tendance à expliquer un comportement par des raisonnements causaux qui privilégient et surestiment l'importance des variables personnelles au détriment des facteurs situationnels. (...) des auteurs comme Jones et Nisbett (1972) ont montré que lorsque nous cherchons à expliquer notre propre comportement, c'est-à-dire quand nous sommes acteurs, nous avons tendance à l'attribuer à une cause externe ; en revanche, lorsque nous cherchons à comprendre le comportement d'autrui (c'est-à-dire quand nous sommes observateurs), nous avons plutôt tendance à l'attribuer à des causes internes, c'est-à-dire à des dispositions personnelles. En d'autres termes, quand les processus d'attribution opèrent selon que nous sommes acteurs\_ ce sont davantage les facteurs situationnels qui sont pris en compte ; en revanche, lorsque nous sommes observateurs, alors nous avons plutôt tendance à attribuer le comportement à des causes internes.

(Gustave-Nicolas Fischer : « La psychologie sociale » - Points Seuil – 1997)

### Questions (à partir des vidéos et du texte)

5) Qu'est ce que la « norme d'internalité » ?

6) Qu'est ce que « l'erreur fondamentale » ?

7) Comment cette norme d'internalité se manifeste-t-elle dans le cas des infirmières vues dans la vidéo ?

8) En quoi les propos de Julie Graziani relèvent-ils de la norme d'internalité ?

9) Quelles pourraient être les conclusions de Julie Graziani en matière de politique sociale ?

10) La vidéo « la ville mode d'emploi » (Jean Lou) permet-elle de nuancer l'idée de « norme d'internalité » ?

# **ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**

## **ANALYSE DES PERCEPTIONS ET DU COMPORTEMENT. L'APPORT DE LA PSYCHOLOGIE SOCIALE**



## ANALYSE DES PERCEPTIONS ET DU COMPORTEMENT. L'APPORT DE LA PSYCHOLOGIE SOCIALE –PARTIE II

### II) SOMMES-NOUS DES LOUPS ? (MILGRAM)

Voilà probablement l'expérience de psychologie sociale la plus célèbre au monde. Elle a été élaborée par Stanley Milgram (qui est également l'initiateur de l'expérience du « petit monde » sur les réseaux dont certains d'entre vous ont peut-être entendu parler en Sciences Economiques et Sociales). Cette expérience qui date de 1963 a été maintes fois répliquée depuis et les résultats sont toujours les mêmes. En 2010, un psychologue social, Jean-Léon Beauvois, a proposé de la répliquer dans le cadre d'un jeu télévisé (et non d'une expérience scientifique). Les résultats sont toujours les mêmes.

#### A) VISIONNAGE VIDEOS (5mn)

##### Documents 6 et 7

Vidéo extraite du film « I comme icare » : <https://vimeo.com/450007249> (durée 15 mn) et vidéo de l'expérience réelle : <https://www.dailymotion.com/video/xflief> (Facultatif : « Le jeu de la mort » - A voir en autonomie: [https://www.youtube.com/watch?v=6w\\_nlgekIzw](https://www.youtube.com/watch?v=6w_nlgekIzw) )

#### B) TEXTES

##### 1) QUI EST STANLEY MILGRAM ?



##### Document 8

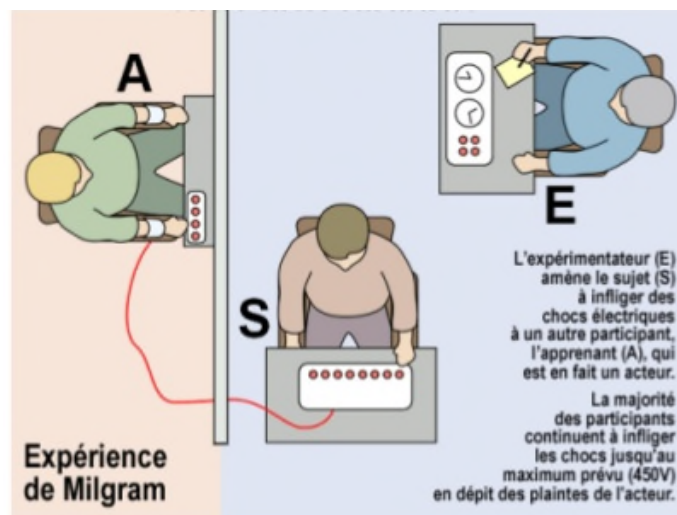
(...) Stanley Milgram est né dans le quartier du Bronx à New York, le 15 août 1933, d'une famille modeste de Juifs immigrants, originaires d'Europe de l'Est. Son père, boulanger, avait fui la Hongrie en 1921, sa mère était née en Roumanie. Après de brillantes études secondaires – il avait été très tôt remarqué pour ses exceptionnelles qualités intellectuelles –, il poursuivit sa formation universitaire en science politique au Queens College. (...) L'idée de mener un programme de recherche sur l'obéissance à l'autorité lui était venue dès le printemps ou le début de l'été 1960, alors qu'il assistait Solomon Asch, un des pionniers de la psychologie sociale, dans la rédaction d'un ouvrage consacré à la conformité dont ce dernier était, à l'université de Princeton, un éminent spécialiste. Milgram souhaitait donner une « plus grande intensité humaine » aux expériences menées par Asch, et il en vint à se poser la question qui sera à l'origine du protocole expérimental organisé par la suite :

Je me demandais si des groupes pourraient exercer une pression telle sur une personne qu'elle exécuterait un acte [...] peut-être en agissant de façon agressive envers une autre personne, par exemple en lui administrant des chocs de plus en plus sévères [...]. Jusqu'où une personne serait-elle prête à aller si elle était placée sous les ordres d'un expérimentateur ? (...) Mais l'intérêt de Milgram

pour l'obéissance venait de plus loin : de sa volonté de comprendre quelles étaient les causes à l'origine de l'extermination du peuple juif auquel il se sentait profondément lié. (...) Dans la préface à la deuxième édition française de *Soumission à l'autorité*, Milgram établit clairement le lien entre ses propres recherches et le fait qu'il se soit « surtout intéressé aux événements de la Seconde Guerre mondiale, particulièrement aux atrocités commises par les nazis. Dans le premier chapitre, il précise : « Avec un souci de rendement comparable à celui d'une usine de pièces détachées, on a construit des chambres à gaz, gardé des camps de la mort, fourni des quotas journaliers de cadavres. Il se peut que des politiques aussi inhumaines aient été conçues par un cerveau unique, mais jamais elles n'auraient été appliquées à une telle échelle s'il ne s'était trouvé autant de gens pour les exécuter sans discuter [...]. L'extermination des Juifs européens par les nazis reste l'exemple extrême d'actions abominables accomplies par des milliers d'individus au nom de l'obéissance ». Si l'expérience de Milgram fut une « expérience choc », une des plus troublantes et, certainement, la plus connue de toute l'histoire de la psychologie sociale moderne, c'est qu'elle révéla, au cœur de la nature humaine, une propension effrayante des individus à obéir, dans certaines circonstances, à une autorité qui leur donnait l'ordre d'infliger de terribles souffrances à une victime innocente :

C'est peut-être là l'enseignement essentiel de notre étude : des gens ordinaires, dépourvus de toute hostilité, peuvent, en s'acquittant simplement de leur tâche, devenir des agents d'un atroce processus de destruction.

(Michel Terestchenko : « Une expérience de choc » - Préface du livre de Stanley Milgram)



## 2) RESULTATS DE L'EXPÉRIENCE

### Document 9

(...) Pour chaque situation expérimentale, l'étude fut menée sur quarante adultes. Les données révélèrent que l'obéissance diminuait significativement à mesure que l'on rapprochait la victime du sujet. La moyenne de la décharge maximale infligée dans chaque situation est indiquée dans la figure 1.

Pour ce qui est de la proportion entre sujets obéissants et sujets rebelles, les conclusions de l'expérience montrent que 34 % des sujets se sont opposés à l'expérimentateur dans les conditions de réaction à distance, 37,5 % dans les conditions de réaction vocale, 60 % dans les conditions de proximité et 70 % dans les conditions de proximité tactile.

(...) On pourrait supposer qu'un sujet abandonne l'expérience ou la poursuit en fonction de ce que lui dictent sa conscience et son caractère. Or ce n'est pas du tout ce qui s'est produit. Nous avons noté d'intenses réactions de tension et de stress émotionnel chez une partie non négligeable des participants. Nous avons observé des personnes transpirer, trembler, bégayer, se mordre les lèvres et grogner à mesure qu'elles se trouvaient de plus en plus impliquées dans le conflit central de l'expérience. La transcription de leurs remarques au moment de passer les paliers électriques donne un aperçu de leur état émotionnel. Voici les remarques de deux sujets rebelles :

« Il est en train de frapper sur le mur ? Est-ce qu'il a mal ? Ah mais je ne veux pas qu'il lui arrive quelque chose à cause de moi. Non, je ne peux pas continuer. Je ne sais pas s'il va bien, ou s'il y a un problème. Parce que... Il pourrait avoir un problème cardiaque, ou quelque chose comme ça, et dans ces cas-là, je ne serais pas d'accord pour faire ça. Il frappe contre le mur pour appeler à l'aide. C'est sûr qu'il a un problème, sinon il ne frapperait pas... Je ne vois pas à quoi ça rime, tout ça – le faire tomber dans les pommes, ou quelque chose comme ça. Non, vraiment je ne vois pas. »  
[*Le sujet refuse d'envoyer la décharge.*] [*Sujet 0108*]

(...) Et voici une transcription d'un sujet obéissant. Il s'était montré calme au début de l'expérience, mais devint de plus en plus tendu à mesure que l'expérience avançait. Après avoir envoyé une décharge de 150 volts, il se mit à parler à l'expérimentateur sur un ton très agité :

*Décharge de 150 volts envoyée.* « Vous voulez que je continue ? »

*Décharge de 160 volts envoyée.* « Ce gars est en train de hurler là-dedans. Et il y a encore beaucoup d'interrupteurs ici. Si ça se trouve, il a des problèmes cardiaques. Vous voulez que j'aille voir ? »

*Décharge de 180 volts envoyée.* Il ne peut pas supporter ça ! Je ne vais pas tuer ce gars ! Vous l'entendez hurler ? Il hurle. Il ne peut pas supporter ça. Et s'il lui arrive quelque chose ? Je ne vais pas rendre ce gars malade ! Il est en train de hurler, dans cette pièce là-bas. Vous voyez ce que je veux dire ? Je ne veux pas être responsable. Il a mal. Il est là en train de hurler. Il en reste encore trop. Mince, s'il se trompe encore ? Il en reste encore beaucoup trop. Enfin, s'il arrive quelque chose à ce monsieur, qui sera responsable ? »

[*L'expérimentateur prend la responsabilité.*] « Bon, d'accord. »

*Décharge de 195 volts envoyée.* « Vous voyez, il est en train de hurler. Vous entendez ? Mon Dieu, je ne sais pas quoi faire ». [*L'expérimentateur dit : « Le protocole de l'expérience requiert que vous continuiez. »*] « Je sais, je sais, Monsieur, mais... je veux dire – euh... il ne sait pas ce qui l'attend. Il en est déjà à 195 volts ».

*Décharge de 210 volts envoyée.*

*Décharge de 225 volts envoyée.*

*Décharge de 240 volts envoyée.* « Ah, non... Vous êtes en train de dire que je dois aller jusqu'au bout de la rangée ? Non, Monsieur. Je ne vais pas tuer cet homme ! Je ne vais pas lui envoyer 450 volts ! [*L'expérimentateur dit : « Le protocole de l'expérience requiert que vous continuiez. »*] Je sais bien, mais cet homme est en train de hurler derrière le mur, Monsieur... »

Malgré les protestations véhémentes et répétées qui accompagnèrent chacune de ses actions, le sujet obéit infailliblement à l'expérimentateur et alluma tous les interrupteurs du générateur jusqu'au plus élevé. Il fit preuve d'une curieuse dissociation entre ses paroles et ses actes. Bien qu'il ait décidé au niveau verbal de ne pas continuer l'expérience, ses actions demeurèrent parfaitement en accord avec les ordres de l'expérimentateur. Ce sujet ne voulait pas électrocuter la victime et cette tâche lui fut extrêmement pénible, mais il fut incapable d'inventer une réponse qui l'aurait libéré de l'autorité de l'Expérimentateur. De nombreux sujets n'arrivent pas à trouver la formule verbale qui leur permettrait de rejeter le rôle qui leur est assigné par l'expérimentateur. Peut-être notre culture n'offre-t-elle pas de modèles adéquats pour la désobéissance.

De façon surprenante, la tension se manifesta aussi régulièrement par des éclats de rire nerveux. Dans les quatre premières situations expérimentales, soixante et onze sujets sur cent soixante montrèrent des signes indiscutables de rires et sourires nerveux. Ce rire était totalement déplacé, voire bizarre. Chez quinze de ces sujets, on observa des crises de fou rire majeures et incontrôlables. En une occasion, nous observâmes une crise de fou rire si violemment convulsive qu'il fallut interrompre l'expérience. Dans les entretiens menés après l'expérience, les sujets se donnèrent grand mal pour expliquer qu'ils n'étaient pas des sadiques et que le rire ne voulait pas dire qu'ils prenaient plaisir à électrocuter la victime. (...) Comment interpréter l'existence de cette tension ? Elle indique en premier lieu la présence d'un conflit. Si la tendance à obéir à l'autorité était la seule force psychologique à l'œuvre dans cette situation, tous les sujets auraient poursuivi l'expérience jusqu'au bout et on n'aurait observé aucune tension. On considère que la tension naît de la présence simultanée d'au moins deux réactions incompatibles. Si un intérêt compatissant pour la victime était la seule force en présence, tous les sujets auraient calmement tenu tête à l'expérimentateur. Au lieu de quoi, nous observâmes des

réactions d'obéissance comme de rébellion, souvent accompagnées d'une tension extrême. Il y a donc le développement d'un conflit entre la disposition profondément ancrée à ne pas faire souffrir autrui, et la non moins puissante tendance à obéir à ceux qui détiennent l'autorité. Le sujet se trouve rapidement pris dans un dilemme profondément dynamique, et la présence de pics de tension montre la force considérable exercée par ces vecteurs antagonistes.

(...) Beaucoup de gens, ne sachant pas grand-chose de l'expérience, affirment que les sujets qui allument tous les interrupteurs électriques du générateur sont des sadiques. Rien de plus sot que cette généralisation sur le caractère de ces personnes. Cela revient à dire qu'une personne qu'on jette brusquement dans un courant très rapide est une nageuse de course ou d'une endurance hors du commun, puisqu'elle avance si vite par rapport à la rive. Il faut toujours prendre en compte le contexte de l'action. Dès qu'il entre dans le laboratoire, l'individu est entraîné dans une situation qui possède sa propre logique interne. Le problème du sujet est alors de trouver comment s'extraire d'une situation qui prend de plus en plus mauvaise tournure.

(Stanley Milgram : « *Expérience sur l'obéissance et la désobéissance à l'autorité* » - Editions zones – 2013 - [http://www.editions-zones.fr/spip.php?page=lyberplayer&id\\_article=172](http://www.editions-zones.fr/spip.php?page=lyberplayer&id_article=172))

### 3) L'EXPÉRIENCE DE MILGRAM : QUELQUES VARIATIONS

#### Document 10

Dans une série d'enquêtes préliminaires, Milgram avait interrogé plus d'une centaine de personnes (psychiatres, étudiants, adultes) sur les comportements qu'elles-mêmes ou d'autres adopteraient face à un expérimentateur leur ordonnant de conduire l'expérience à son terme. Toutes avaient répondu que, au-delà d'un certain seuil, la désobéissance l'emporterait, hormis le cas extrêmement minoritaire de personnalités pathologiques qui déclaraient accepter d'administrer le choc le plus élevé. Les psychiatres avaient évalué ce nombre à un ou deux sur mille, soit 0,1 % ou 0,2 % tout au plus. De telles prévisions reposaient sur le triple présumé : 1) que les gens ne sont nullement enclins à faire souffrir un innocent ; 2) que, en l'absence de coercition, le sujet reste libre et maître de ses actes, la situation dans laquelle il se trouve n'exerçant aucune influence sur son comportement ; enfin 3) que seul le « moi profond » décide de ses actions, à partir d'un choix raisonné de valeurs. Ces postulats, conformes au sens commun, seraient-ils confirmés par le comportement effectif des individus ?

Une première série de quatre expériences fut conduite pour savoir dans quelle mesure la proximité avec la victime influe sur les conduites d'obéissance ou de désobéissance. Les études pilotes avaient montré que les sujets, tout en continuant d'obéir aux ordres, avaient tendance à détourner le regard de la victime dès lors que celle-ci montrait des signes manifestes de souffrance. Mais que se passerait-il s'ils ne pouvaient plus percevoir ces réactions ? Le taux d'obéissance en serait-il affecté ?

Dans la première variante, dite de « feedback à distance », l'élève (« M. Wallace ») est installé dans une pièce contiguë, de telle sorte que ses réactions ne peuvent être ni vues ni entendues, ses réponses apparaissant sur un écran. À 300 volts, il frappe violemment sur les cloisons et, à partir de 315 volts, il cesse de répondre et les coups s'arrêtent. À la fin de la séance, sur les quarante sujets, vingt-six, soit 65 % d'entre eux, avaient poussé l'obéissance jusqu'à accepter d'envoyer, par trois fois, la décharge maximale de 450 volts, tout en témoignant divers signes d'agitation et d'anxiété.

La deuxième variante, dite de « feedback vocal », était identique à la précédente à la différence près que les gémissements, les plaintes et les supplications de l'élève derrière la cloison pouvaient, cette fois-ci, être entendus. Or le taux d'obéissance ne fut pas significativement affecté par cette modification : 62,5 % des sujets acceptèrent jusqu'au bout d'obéir aux ordres de l'expérimentateur. Ils n'étaient plus que 40 % dans la troisième variante, dite de « proximité », où ils se trouvaient dans la même pièce que l'élève. Le taux est descendu à 30 % lorsqu'on leur ordonnait de lui prendre la main et de le contraindre par la force à la poser sur une plaque spéciale. (...)

Désireux de tester l'influence de la présence de l'expérimentateur sur les sujets, et l'importance du facteur de proximité dans l'obéissance, dans la variation 7, l'expérimentateur sortait de la pièce et donnait ses ordres par téléphone. Cette fois-ci, le nombre de sujets envoyant des décharges maximales tomba à 9 sur 40, soit moins de 20 %. Placés dans cette situation, les sujets adoptèrent toutes sortes de subterfuges pour désobéir – sans mettre, néanmoins, directement en cause l'autorité. C'est ainsi qu'ils prétendaient continuer à augmenter l'intensité des électrochocs, alors qu'ils n'en faisaient rien. Leur

désobéissance faisait appel à une stratégie de dissimulation, de mensonge, non de contestation et de résistance ouverte. Ils ne respectaient pas le protocole, mais son principe n'était pas remis en question. Ils étaient prêts à « saper l'expérience mais non à défier l'autorité », de sorte que leur stratégie hypocrite ne remettait pas en cause sa légitimité.

Dans la huitième série d'expériences, la variable introduite consistait à mettre dans la position du moniteur uniquement des sujets féminins. Bien que le sens commun affirme que les femmes sont plus « sensibles » et ont de plus grandes capacités d'empathie que les hommes, les résultats révélèrent un pourcentage identique de sujets obéissants (65 %). La variable du sexe n'était donc pas de nature à affecter la constance des conduites humaines d'obéissance.

(...) D'autres facteurs pouvaient expliquer les comportements de docilité des sujets obéissants – par exemple, l'existence en l'homme de pulsions cruelles et sadiques auxquelles il ne manquait pour s'exprimer que l'occasion propice. C'est l'hypothèse que testa la variante 11 où les sujets furent mis en situation de choisir eux-mêmes le niveau de voltage. L'hypothèse d'une agressivité latente généralisée ne fut *pas confirmée* par la conduite des participants qui, dans leur immense majorité, s'en tinrent aux chocs les plus faibles, vingt-huit s'arrêtant aux premières manifestations de souffrance, et trente-huit dès que l'élève donnait des signes de protestation. Seuls deux sujets sur quarante, soit 5 %, agirent d'une façon que l'on peut qualifier de cruelle et de sadique. Un résultat qui venait empiriquement confirmer que la capacité à faire le mal ne doit pas être généralement mise au compte de déterminations inscrites dans la nature humaine. Cette conclusion, que Milgram tire lui-même, est évidemment essentielle.

(...) Dans la variante 13, c'est un individu ordinaire qui fut désigné pour donner les ordres, remplaçant au pied levé l'expérimentateur appelé au téléphone pour une tâche urgente. Dans cette configuration, où néanmoins l'expérimentateur avait pris soin de préciser que l'expérience serait enregistrée, le taux d'obéissance baissa sensiblement, seize des sujets sur les vingt qui y participaient ayant refusé à un moment quelconque d'obéir aux ordres d'un individu qui ne disposait pas à leurs yeux de la légitimité de l'autorité.

(...) Toutefois, si d'aventure surgit un désaccord entre les représentants de l'autorité, ce conflit est de nature à totalement paralyser l'obéissance des sujets, ainsi qu'il apparut dans l'expérience 15 qui introduisit cette variante. Aussi les résultats de l'expérience suivante (16) dans laquelle deux expérimentateurs revêtus d'une autorité apparemment équivalente furent placés l'un, dans son rôle habituel de donneur d'ordres, et l'autre, dans la position de la victime peuvent-ils paraître surprenants. Car, dans cette modification, où deux autorités donnaient des ordres contradictoires, mais n'occupaient plus des positions symétriques (comme dans l'expérience 15), les comportements des sujets relevèrent du « tout ou rien » : ou bien ils arrêtaient immédiatement (35 % des cas) ou bien, et ce fut le cas de la majorité (plus de 65 %), ils continuaient jusqu'au bout de pénaliser l'expérimentateur-élève, l'obéissance s'exerçant alors en relation avec l'autorité la plus élevée.

Les deux dernières variations consistèrent à évaluer l'effet du groupe sur l'obéissance. Si plusieurs sujets étaient réunis ensemble, ne seraient-ils pas incités à trouver dans la présence des autres une plus grande force pour se rebeller et résister à une autorité cruelle ? Dans la variante 17, le sujet se trouvait placé entre deux autres sujets (des complices) qui défiaient ouvertement l'autorité de l'expérimentateur et refusaient d'obéir à ses ordres dès les premières protestations de la victime. Seuls 10 % des sujets poursuivirent l'expérience jusqu'à son terme. Mais, dans la dernière variation où, à l'inverse, les complices se montrèrent totalement dociles et déférents à l'endroit de l'autorité, 92,5 % des sujets (trente-sept sur quarante) agirent de façon grégaire et laissèrent l'expérience être conduite à son terme. Précisons toutefois qu'ils avaient été cantonnés à des tâches secondaires, sans avoir à déclencher eux-mêmes les électrochocs ; leur position était plus celle du spectateur ou du témoin que celle d'un exécutant actif. (...)

*(Michel Terestchenko : « Une expérience de choc » - Préface du livre de Stanley Milgram)*

### ***Expérience 13 a : Le sujet est spectateur***

Après le refus du sujet d'obéir à l'individu ordinaire, une situation nouvelle s'instaure. Apparemment outré par cette défection, le complice se déclare disposé à administrer lui-même les chocs. Il demande alors au sujet d'en chronométrer la durée et va s'installer devant le tableau de

commande du stimulateur. Ainsi, le sujet se trouve personnellement déchargé de l'obligation de pénaliser la victime, mais il devient spectateur d'une scène éprouvante, le coparticipant étant bien décidé à mettre en pratique son idée d'augmenter graduellement l'intensité des chocs.

Sur les seize sujets affrontés à cette situation, presque tous ont blâmé ouvertement l'action du coparticipant. Cinq se sont jetés sur lui ou sur le stimulateur de chocs pour mettre un terme à l'expérience. Plusieurs ont essayé de débrancher l'appareil; quatre ont effectivement empêché le coparticipant d'agir. L'un d'entre eux même, un colosse, a soulevé notre homme trop zélé de sa chaise, l'a projeté dans un coin du laboratoire et lui a interdit de bouger tant qu'il n'aurait pas promis de ne plus administrer de chocs. Si passifs qu'aient pu sembler les sujets lorsqu'ils se trouvaient en face de l'autorité légitime, dans la situation présente, cinq d'entre eux ont pris héroïquement le parti de la victime. Ils estimaient avoir le droit de menacer l'individu ordinaire et ne se privaient pas de blâmer son comportement ou de se livrer à des voies de fait sur lui. Leur attitude contraste profondément avec la soumission déférente dont ont constamment fait preuve les sujets dans les autres variantes, lorsque l'autorité légitime était à la barre. Même dans les cas où les sujets refusaient d'obéir, ils observaient une attitude courtoise, voire respectueuse, vis-à-vis de l'expérimentateur. Les points de rupture figurent sur le tableau IV.

Voici les remarques d'un sujet au moment où le coparticipant propose de se charger personnellement de l'administration des chocs :

L'INDIVIDU ORDINAIRE : Voulez-vous que je vous remplace?

LE SUJET : Tenez-vous tranquille! Vous n'allez rien remplacer du tout! (*Il tente de faire sortir la victime de la pièce où elle se trouve, mais la porte est fermée à clé. Il déclare alors qu'il part à la recherche de l'expérimentateur. L'individu ordinaire insiste encore pour le remplacer.*)

LE SUJET;: Non et non! (*Hurlant.*) J'ai dit NON! Ça veut dire « non »! Vous le faites souffrir... il veut s'en aller. Je vais chercher l'expérimentateur. Si vous lui administrez une seule décharge, numérotez vos abattis!

En refusant d'obéir à l'individu ordinaire, la plupart des sujets sont persuadés d'avoir agi comme l'expérimentateur leur aurait demandé de le faire. Quand nous les avons priés de nous donner leurs impressions sur les co-partenaires

(*Texte coupé*)

« C'est le genre de gars qui passerait sa journée à presser des boutons... à condition de ne pas être à l'endroit où arrive le jus! S'il avait vécu au Moyen Age, il aurait sûrement été bourreau. »

« Il est têtu comme une mule. Je ne voudrais pas être son fils. Il n'arrêtait pas de dire : « Continuons, continuons... ». Il est allé jusqu'au bout en répétant sans cesse : « J'ai un bon système. » Je l'ai trouvé vraiment trop dur. »

Il m'a paru cruel. Il continuait à administrer des décharges même lorsque l'élève ne répondait plus. »

Un seul des quatre sujets qui avaient obéi jusqu'au bout aux injonctions de l'individu ordinaire a dit de lui :

Je trouve qu'il s'est comporté en vrai professeur. Un professeur capable. Je veux dire qu'il ne se laissait pas détourner de son idée. Il avait imaginé ce système, il voulait qu'il soit appliqué correctement et il a agi en conséquence. J'estime que cette attitude est toute à son honneur. Du moment qu'il se sentait capable... nous n'avions qu'à lui obéir. Il me semble qu'il s'est tout à fait bien débrouillé. »

Etudions maintenant les trois résultats suivants :

Quand un individu ordinaire a donné l'ordre de pénaliser un expérimentateur, pas un des sujets n'a obéi après la première protestation de celui-ci (Expérience 14).

Quand deux expérimentateurs de statut équivalent, assis derrière leur bureau de contrôle, ont donné des ordres contradictoires, aucune décharge n'a été administrée (Expérience 15).

Quand un expérimentateur a donné l'ordre au sujet de pénaliser son collègue, les protestations de ce dernier n'ont pas eu plus d'effet que celles d'un individu ordinaire (Expérience 16).

La première question qui se pose est la suivante : Pourquoi l'expérimentateur a-t-il perdu son autorité dans le rôle de la victime alors qu'il l'avait conservée dans l'expérience 15?

Le principe mis en évidence par l'examen des résultats est que l'action du sujet est déterminée par la personne possédant le statut le plus élevé. En même temps, cette situation fait ressortir la nécessité absolue de trouver une ligne de conduite cohérente. Celle-ci ne peut apparaître que dans le cas où il existe une hiérarchie sans équivoque, ne comportant ni contradiction ni éléments incompatibles.

(Stanley Milgram : « Soumission à l'autorité » - Calmann-Lévy-1975)

(Mariane Fazzi : Postface à l'ouvrage de Stanley Milgram)

[http://www.editions-zones.fr/spip.php?page=lyberplayer&id\\_article=172](http://www.editions-zones.fr/spip.php?page=lyberplayer&id_article=172)

### **Document 11 : diversité des réactions individuelles**

#### ***Karen Don, infirmière (dans l'expérience 8)***

Karen Dontz a quarante-six ans, elle se dépeint elle-même comme une ménagère qui travaille depuis six ans à mi-temps en tant qu'infirmière diplômée. Son mari est plombier. Elle est catholique, de mère tchèque. Mme Dontz a une élocution exceptionnellement lente et neutre, son ton de voix exprime une humilité foncière; chacune de ses affirmations semble sous-entendre : « Je ne suis qu'une personne très ordinaire, n'attendez pas trop de moi. » Physiquement, elle ressemble à Shirley Booth dans le film *Corne Back, Little Sheba*.

Pendant toute l'expérience, elle fait preuve de beaucoup de nervosité.

A deux cent vingt-cinq volts, elle se tourne vers l'expérimentateur et lui dit en ayant l'air de s'excuser :

— J'hésite à aller plus loin.

Quand il lui enjoint de poursuivre, elle s'exécute sans autre commentaire. Cependant, avant d'administrer trois cent quarante-cinq volts, elle désigne du doigt la mention portée à ce niveau : ATTENTION : CHOC DANGEREUX.

L'expérimentateur lui déclare alors qu'en dépit de leur caractère douloureux, les chocs ne risquent pas de provoquer de lésion permanente. Elle écoute l'explication et se contente de dire :

— Je veux bien continuer à condition que ce ne soit pas dangereux.

Elle est assise sur l'extrême bord de sa chaise, mais parle d'un ton toujours aussi neutre en lisant les couples de mots. Quand elle n'entend plus l'élève, elle s'enquiert :

— Est-ce que je dois aller jusqu'à la fin, monsieur? J'espère qu'il ne lui est rien arrivé.

Entre chaque énoncé de mots, elle se met à marmonner de façon inaudible. Quand l'expérimentateur lui demande de continuer jusqu'à quatre cent cinquante volts, elle dit d'une voix empreinte d'inquiétude et d'excessive humilité

— Et si cet homme est vraiment malade, monsieur?

Elle n'en continue pas moins pour autant.

Au cours de l'interview, elle réagit avec la lenteur qui la caractérise; même quand on lui révèle qu'en fait, l'élève n'a pas reçu le moindre choc électrique, elle continue à penser que l'objet de l'expérience est l'étude de l'effet de la punition sur l'apprentissage. Elle répète avec insistance qu'elle a suivi à la lettre les instructions de l'expérimentateur, attitude qui semble la remplir de satisfaction. Elle avoue qu'elle a été nerveuse parce qu'elle sait que les deux cent dix volts (*sic*) est le courant domestique et « qu'il peut électrocuter beaucoup de gens ». Elle souligne aussi le fait qu'elle était plus nerveuse dans notre laboratoire qu'à l'hôpital parce que « là-bas, je connais mes droits; ici, non ».

L'INTERVIEWER : Avez-vous envisagé à un moment quelconque de vous arrêter?



DONTZ (*d'un ton affecté*): L'expérimentateur m'a dit : « Continuez », j'ai obéi. Je lui ai fait remarquer : « Je crois qu'il ne faudrait pas aller plus loin. » Il m'a répondu : « L'expérience doit continuer. »

L'INTERVIEWER : Pensez-vous que M. Wallace (*l'élève*) aurait pu dire quelque chose qui vous aurait amenée à cesser votre participation?

Mme DONTZ: Je ne crois pas.

Mme Dontz signale qu'à l'hôpital, les infirmières ont le droit de discuter les prescriptions d'un médecin lorsque celles-ci leur paraissent dangereuses pour le malade.

— Si j'ai des doutes sur la dose d'un médicament à administrer, je peux demander trois fois au médecin : « C'est bien ce que vous voulez que je lui donne? C'est bien ça? » S'il continue à me dire : « Oui » et qu'à mon avis, ce soit au-dessus de la dose normale, je peux lui faire remarquer que c'est trop. Ce n'est pas que nous nous croyons plus compétentes que lui, mais nous pouvons lui dire : « Vous voulez vraiment que cette malade prenne une dose aussi forte, docteur? » et nous le lui répétons. S'il persiste, nous avons le droit de poser la question au directeur du service.

Au cours de l'expérience, Mme Dontz a également « eu des doutes » sur le danger des niveaux de voltage, mais les réponses de l'expérimentateur ont semblé la rassurer complètement. On aura noté qu'elle n' imagine pas d'autre moyen de contester l'autorité du médecin traitant que de s'en rapporter à la décision du directeur du service. En outre, il est clair que Mme Dontz répète mécaniquement un des articles du règlement hospitalier plus qu'elle ne décrit ses réactions personnelles.

L'INTERVIEWER : Vous est-il déjà arrivé d'agir de la sorte à l'hôpital?

Mme DONTZ : Oui, monsieur.

L'INTERVIEWER : Souvent?

Mme DONTZ : Non. Très, très rarement. En fait, depuis six ans que j'y travaille, je crois que je n'ai discuté qu'une fois la dose prescrite.

L'INTERVIEWER: Quelle impression vous ont fait les cris de l'élève? Avez-vous cru qu'ils exprimaient une détresse réelle?

Mme DONTZ : Oh! oui! J'étais vraiment inquiète pour ce pauvre homme. Il avait dit qu'il avait le coeur fragile, alors je redoutais un( crise cardiaque. C'est toujours un risque possible, je le sais.

Mme Dontz est une personne modeste, paisible, qui réagit à la manière d'une ménagère surmenée. Elle ne discute pas. Elle accomplit consciencieusement ses tâches hospitalières avec un maximum de discrétion. Malade et médecins apprécient sa pondération. Dans ses rapports avec l'autorité, elle n'a aucun problème car si elle a choisi de travailler en milieu hospitalier, c'est que sa nature placide la dispose à obéir en tout à l'autorité.

A la fin de l'interview, Mme Dontz s'anime et pose question suivante :

– Puis-je me permettre de vous demander si parmi vos participants masculins, il y en a qui sont arrivés quatre cent cinquante volts?

L'interviewer lui dit alors qu'il aimerait savoir son opinion à *elle* sur ce sujet. Elle répond :

– Non, je ne le pense pas.

### ***Un professeur de théologie (dans l'expérience 3)***

Très maigre, d'allure ascétique, ce sujet ressemble à un pasteur de la Nouvelle-Angleterre. En fait, il enseigne la liturgie de l'Ancien Testament dans un grand séminaire. Il participe à la variante Proximité. Il commence par reculer sa chaise de façon à pouvoir regarder l'élève tout en lui administrant les chocs. Il lit les couples de mots en articulant avec une précision exagérée et prend un ton de voix cassant et cérémonieux pour dire : « Juste ». Chaque fois que l'élève commet une erreur, toute son attitude semble exprimer une vive réprobation. Quand il lui administre la décharge correspondante, il plisse les lèvres dans une grimace qui découvre ses dents. Un souci de perfectionnisme excessif caractérise tout son comportement. Après être arrivé à cent cinquante volts, il hésite à aller plus loin. L'expérimentateur lui dit alors qu'il ne faut pas prendre en considération les protestations de l'élève et que l'expérience doit continuer.

L'EXPÉRIMENTATEUR : Il est absolument nécessaire que l'expérience continue.

LE SUJET : Je comprends votre point de vue, mais je n'admets pas que l'expérience soit placée au-



dessus de la vie de cette personne.

L'EXPÉRIMENTATEUR : Il n'y a aucun danger de lésion permanente.

LE SUJET : C'est vous qui le dites! Si cet homme ne veut pas continuer, c'est à lui que j'obéirai.

L'EXPÉRIMENTATEUR : Vous n'avez pas le choix, monsieur, vous devez continuer.

LE SUJET : Si nous étions en Russie, peut-être, mais ici, nous sommes en Amérique.  
(*L'expérience est terminée.*)

Pendant tout ce dialogue, le sujet ne paraît absolument pas intimidé par le statut de l'expérimentateur, il semble plutôt le considérer comme un technicien borné incapable d'imaginer toutes les conséquences de ses décisions. Quand l'expérimentateur insiste sur la fiabilité de l'appareil électrique, le sujet évoque avec une certaine exaspération la possibilité de répercussions affectives, et non purement physiologiques, sur l'élève.

LE SUJET (*spontanément*) : Vous avez sûrement réfléchi à l'éthique de vos recherches. (*Au comble de l'agitation*) Voilà un homme qui vous dit qu'il ne veut pas continuer et vous pensez que l'expérience a plus d'importance que son avis personnel? L'avez-vous examiné? Savez-vous dans quelle condition physique il est? (*Avec des chevrottements dans la voix*) Supposez qu'il ait le coeur fragile?

L'EXPÉRIMENTATEUR : Nous connaissons bien notre appareil, monsieur.

LE SUJET : Mais vous ne connaissez pas cet homme... C'est très dangereux. (*D'une voix étranglée et frémissante*) Que faites-vous de la peur qu'il ressent? Il vous est impossible de déterminer l'effet que ce traitement a sur lui... cette peur qui émane de tous ses pores. Mais poursuivez, c'est à vous de me poser des questions; je ne suis pas ici pour vous faire subir un interrogatoire.

Il limite volontairement ses questions, d'abord parce qu'il affirme ne pas avoir le droit de les poser, mais aussi parce qu'il prend visiblement l'expérimentateur pour un technicien rigide, cantonné dans son domaine, un interlocuteur avec lequel il est impossible de nouer un dialogue intelligent. A noter aussi le mot *éthique* qui lui est venu spontanément aux lèvres et qu'il a prononcé d'un ton docte, comme s'il avait été dans sa chaire de professeur de théologie. Enfin, on remarquera qu'il a immédiatement justifié son refus de poursuivre l'expérience non en invoquant son droit à la désobéissance, mais en déclarant qu'il se soumettait désormais aux injonctions de la victime.

Il y a donc pour lui équivalence entre les ordres de l'expérimentateur et ceux de l'élève. En refusant de continuer, il ne désobéit pas, il se soumet simplement aux ordres d'une autre personne.

Après lui avoir expliqué l'objet réel de notre étude, l'expérimentateur lui demande :

— A votre avis, quelle est la façon la plus efficace de renforcer la résistance à une autorité malveillante? Le sujet répond :

— Placer en Dieu l'autorité suprême, ce qui discrédite toute autorité humaine.

Encore une réponse qui ne condamne pas l'autorité en soi; elle se borne à substituer une autorité bienveillante — celle de Dieu — à une autorité malveillante.

### ***Gretchen Brandt, assistante médicale (dans l'expérience 8)***

Le sujet est une séduisante jeune femme de trente et un ans qui travaille à la faculté de médecine. Elle a quitté l'Allemagne il y a cinq ans et parle avec un fort accent. A plusieurs reprises, quand l'élève se plaint, elle se tourne calmement vers l'expérimentateur et lui demande : « Dois-je continuer? » Sur sa réponse affirmative, elle reprend immédiatement le processus du test. A deux cent dix volts, elle lui déclare d'un ton ferme : « Excusez-moi, mais je crois que nous devrions nous arrêter. »

L'EXPÉRIMENTATEUR : L'expérience exige que vous continuiez jusqu'à ce que l'élève sache correctement tous les couples de mots.

GRETCHEN : Excusez-moi, mais il a le coeur fragile, il vous l'a dit avant de commencer.

L'EXPÉRIMENTATEUR : Même si les chocs sont pénibles, ils ne sont pas dangereux.

GRETCHEN : Excusez-moi encore, mais j'estime que lorsqu'ils se succèdent à cette cadence, ils le sont vraiment, Demandez-lui s'il veut s'en aller. C'est son droit.

L'EXPÉRIMENTATEUR : Il est absolument essentiel que nous poursuivions...

GRETCHEN : Je préférerais que vous lui demandiez son avis. Nous sommes venus de notre plein gré. S'il accepte de continuer, je suis d'accord, Il vous a dit qu'il avait le coeur fragile. Je regrette, mais je ne veux pas être responsable de ce qui peut lui arriver. Je n'aimerais pas être à sa place.

L'EXPÉRIMENTATEUR : Vous n'avez pas le choix.

GRETCHEN : Je vous ai déjà dit que nous sommes venus ici de notre plein gré. Etant donné l'état de son coeur, je ne veux pas être responsable de ce qui peut lui arriver. Essayez de me comprendre, je vous prie.

Elle refuse d'aller plus loin et l'expérience est terminée.

Cette jeune femme s'est montrée constamment ferme et décidée. Au cours de l'interview, elle déclare n'avoir éprouvé ni tension ni nervosité, ce qui correspond d'ailleurs à la parfaite impression de maîtrise d'elle-même qu'elle nous a donnée à tous les instants. Elle estime que la dernière décharge qu'elle a administrée à l'élève a dû être très douloureuse et elle répète avec insistance qu'elle « ne voulait pas être responsable de ce qui risquait de lui arriver ». Elle écoute les explications de l'interviewer avec le plus vif intérêt, exprime sa surprise en apprenant que la victime n'a reçu aucun choc électrique et avoue qu'en ce qui la concerne, elle n'accepterait pas plus de quarante-cinq volts à titre d'information.

Son attitude directe et courtoise pendant le déroulement de l'expérience, son absence de nervosité et son total empire sur elle-même paraissent l'avoir amenée à considérer le refus d'obéissance comme un acte simple et logique. L'ensemble de ses réactions constitue le type même de comportement que je m'étais attendu à trouver chez presque tous les sujets avant d'entreprendre l'expérience.

Ironie du sort, Gretchen Brandt a passé son adolescence dans l'Allemagne de Hitler. Elle a donc subi la pression de la propagande nazie pendant la plus grande partie de sa jeunesse. Quand l'expérimentateur lui demande si cette situation sociale a pu influencer sur son comportement, elle répond d'une voix lente : « Peut-être avons-nous vu trop d'atrocités. »

(Sources : S. Milgram : « Soumission à l'autorité » - Calmann-Lévy – 1974)

### **Complément : Le jeu de la mort**

Les 17 et 18 mars 2010 fut diffusé sur France 2 un documentaire portant sur une émission pilote : *Le Jeu de la mort*. Le producteur, Christophe Nick, avait adapté l'expérience de Yale au petit écran en suggérant que l'emprise de la télévision, et notamment de la « télé-réalité », est supérieure à celle de la science. Sur le plateau, il y avait : le public, chargé de scander en chœur « La fortune ! », « Le châtiment ! », une animatrice qui donnait l'ordre aux candidats d'actionner les interrupteurs électriques et un acteur jouant le rôle d'un candidat attaché à un fauteuil et (prétendument) enfermé dans une sphère.

Comme dans l'expérience de Milgram, les candidats devaient faire apprendre par cœur une liste de vingt-sept couples de mots à la future victime, et lui administrer un choc électrique si celle-ci se méprenait. En amont du jeu, les sujets avaient été amenés à rencontrer le producteur ainsi que l'acteur, qu'ils pensaient être un candidat comme eux. L'animatrice incarnant le rôle de l'autorité suivait un script précis, établi en fonction des différents paliers de châtements et des réactions des candidats. Elle les encourageait à poursuivre par des phrases telles que : « Ne vous laissez pas impressionner », « C'est à vous, allez-y, continuez. » Ou encore : « Nous assumons toutes les conséquences, dans dix minutes il vous remerciera d'avoir continué. » Sur un total de quatre-vingts candidats, 81 % ont virtuellement administré une décharge mortelle à une victime innocente. (...) Laurent Bègue, professeur de psychologie sociale à l'université Grenoble-II, conteste ces affirmations(...) D'après l'étude de personnalité qu'il a menée entre décembre 2009 et janvier 2010 sur les candidats, la majorité des sujets obéissants répondaient à des traits spécifiques tels que le souci d'être consciencieux et aimable. À l'inverse, les plus rebelles correspondaient à des sujets désobéissants dans la vie réelle, plutôt « inadaptés » socialement, ou ayant pris part à des formes d'activisme politique

## Questions (répondre à partir des textes et des vidéos)

11) Quel est l'objectif de l'expérience de Milgram ?

12) Certains individus n'obéissent pas à l'expérimentateur. Quelles sont les caractéristiques personnelles de ces individus qui expliquent leur attitude ?

13) Certains individus n'obéissent pas à l'expérimentateur. Quelles sont les facteurs contextuels qui expliquent leur attitude ?

### III) SOMMES-NOUS DES LÂCHES ? (LATANE et DARLEY)

Document 12 vidéo : L'effet spectateur (Extrait de : « Non assistance à personne en danger »)

<https://www.youtube.com/watch?v=QrzhDeKt36E>

Document n°13 : L'effet témoin : un récit canonique des sciences humaines remis en question.

L'affaire Kitty Genovese est très connue en psychologie sociale. Par une nuit de mars 1964, une jeune Américaine de 29 ans est agressée, violée et poignardée en pleine rue. Derrière les fenêtres, de nombreux témoins – 38 selon l'enquête de la police – ont entendu les cris de la jeune femme. Mais aucun n'a donné l'alerte. Lâcheté ? Indifférence ? Dans les jours qui suivent le *New York Times* se déchaîne contre les témoins passifs qui ont laissé la jeune femme seule face à son meurtrier.

Deux psychologues John Darley et Bibb Latane vont s'intéresser à l'affaire et mettre en évidence un phénomène de dissolution de la responsabilité au sein d'un groupe. Chaque témoin pense que les autres personnes vont intervenir. Cet « effet témoin » sera ensuite confirmé expérimentalement par nos deux psychologues.

[http://www.scienceshumaines.com/qu-est-il-vraiment-arrive-a-kitty-genovese\\_fr\\_21795.html](http://www.scienceshumaines.com/qu-est-il-vraiment-arrive-a-kitty-genovese_fr_21795.html)

Document n°14 : Les expériences de Latané et Darley

Dans le chapitre VIII, nous avons retracé les circonstances de l'assassinat de Kitty Genovese. On se rappellera que cette jeune fille a été attaquée, une demi-heure durant, sous les yeux de 38 témoins. Elle a fini par succomber à ses blessures sans qu'aucun des témoins ne soit intervenu ou n'ait prévenu la police. Pourquoi cette absence de réaction ? Plutôt que de crier à l'apathie, à l'indifférence ou au sadisme inconscient comme certains journalistes et « savants », deux chercheurs, Latané et Darley (1970), ont mené une série impressionnante d'études pour comprendre le phénomène. Nous n'envisagerons ici qu'un aspect de ce dernier, à savoir le rôle du nombre de témoins susceptibles d'intervenir.

Imaginez la situation suivante. Un étudiant se présente dans un bâtiment universitaire pour prendre part à un entretien sur les problèmes de la vie urbaine. Il est conduit dans une salle d'attente où il doit remplir des questionnaires. Au bout de quelques minutes, une fumée âcre et suffisamment dense que pour faire croire à un incendie se dégage d'une bouche de ventilation. Que va faire l'étudiant ? Va-t-il intervenir, chercher à prévenir les occupants de l'immeuble ou, au contraire, restera-t-il sans autres réactions que tousser et ouvrir la fenêtre ? Dans certains cas, l'étudiant était seul dans la salle d'attente ; dans d'autres, il s'y trouvait avec 2 autres personnes qui étaient, soit des sujets naïfs comme lui, soit des comparses qui avaient reçu pour instruction de ne pas réagir.

75 % des sujets solitaires sont intervenus, généralement en signalant la fumée aux personnes qu'ils rencontraient dans le couloir, contre 10 % seulement des sujets qui avaient en face d'eux les comparses impassibles. Ces derniers ont sans doute joué le rôle de modèles de non-intervention. Que se passe-t-il maintenant dans les groupes de 3 sujets naïfs ? Etant donné que la probabilité d'intervention d'un individu solitaire est de 75 %, la probabilité qu'un individu au moins sur les 3 réagisse est légèrement supérieure à 98 %. En réalité, 38 % des groupes seulement ont eu une réaction et celle-ci fut également plus tardive que celle des sujets solitaires (...) Dans une autre recherche, des sujets sont accueillis par une prétendue secrétaire qui leur donne des questionnaires à remplir pendant qu'elle va chercher du matériel dans son bureau qui se trouve à côté. On l'entend ouvrir et fermer des tiroirs, monter sur un escabeau, tomber et crier de douleur. A nouveau, les sujets seuls venaient en aide plus

fréquemment (70 %) et plus rapidement que des groupes de 2 personnes qui ne se connaissaient pas (40 % alors que la probabilité théorique est de 91 %). Toutefois, beaucoup de ceux qui ne vinrent pas au secours de la secrétaire rapportèrent ultérieurement qu'ils n'avaient pas cru la chute sérieuse au point d'intervenir et d'embarrasser, éventuellement, la secrétaire. (...) A la suite de leurs expériences, Latané et Darley ont construit un modèle pour rendre compte de l'assistance en cas d'urgence. Comme celui qui a déjà été invoqué pour l'altruisme, il s'agit d'un modèle de prise de décision<sup>3</sup>. Tout d'abord, il faut que les gens remarquent l'incident et, l'ayant remarqué, qu'ils le définissent comme une situation d'urgence nécessitant une intervention. Ensuite, il s'agira de décider s'ils veulent bien engager leur responsabilité dans l'action, s'ils ont les moyens d'intervenir et enfin, comment ils interviendront. (...) Si l'on ne considère que le nombre d'intervenants potentiels, on s'aperçoit, et c'est paradoxal, que plus il est grand, moins il y a de chances que le secours soit effectif et rapide. Si une personne plutôt que 38 avait été témoin de l'attaque de Kitty Genovese, peut-être celle-ci ne serait-elle pas morte ! On rétorquera que ces personnes n'ont pas cru avoir à leur disposition les moyens d'intervenir: elles auraient craint d'être elles-mêmes poignardées si elles venaient directement au secours de Kitty Genovese, ou d'être harcelées par les tracasseries judiciaires si elles prévenaient le police. Ici encore, on aurait pu croire que le nombre jouerait en faveur de l'aide et que plusieurs témoins auraient eu moins peur qu'un seul. Ce n'est pas ce qui se produit de fait, nous disent Latané et Darley : selon leurs expériences, un vol a plus de chances d'être signalé s'il y a un seul témoin que s'il y en a deux. (...) Du moins dans les cas d'urgence, cette diffusion de responsabilité se produit plus facilement entre inconnus qu'entre amis : sans doute sommes-nous moins embarrassés d'intervenir en présence d'amis et dès lors moins enclins à reporter la responsabilité sur d'autres ? (...) Comme les études sur le conformisme et la soumission à l'autorité, pour ne prendre que deux exemples, les expériences de Latané et Darley ont l'immense mérite de mettre en exergue l'importance des facteurs situationnels sur le comportement.

(Gustave-Nicolas Fischer : « La psychologie sociale » - Points Seuil – 1997)

### **Document 15 : Epilogue : Un mythe scientifique ?**

Puis le cas Kitty Genovese deviendra un récit canonique de la psychologie sociale et sera repris dans tous les manuels. Il a tous les ingrédients de la belle histoire scientifique. Un récit dramatique (un meurtre), une leçon scientifique (le groupe anesthésie la responsabilité individuelle), une morale (vous-même, faites attention à ne pas céder à l'effet témoin), etc.

Mais l'histoire est peut-être trop bien ficelée pour être vraie. Rachel Manning, Mark Levine et Alan Collins viennent de reprendre l'affaire dans le détail dans un article publié dans *American Psychologist*.

L'analyse minutieuse des faits est loin de correspondre au récit rapporté dans les manuels. Par exemple, on cite toujours l'existence des 38 témoins restés passifs en entendant les cris. En fait, d'après les conclusions du procès, il n'y aurait qu'une demi-douzaine de personnes ayant vraiment entendu les cris. De plus, le seul témoin visuel aurait juste affirmé que l'agresseur se tenait debout au côté de la jeune femme. En fait, personne n'a vraiment vu la jeune femme être poignardée. Enfin, a contrario du récit habituel – personne n'est intervenu –, il apparaît que l'un des habitants a bien ouvert sa fenêtre et sommé l'agresseur de laisser la jeune femme. Suite à cette intervention, l'agresseur s'est enfui, mais est revenu quelques minutes plus tard pour la poignarder un peu plus loin, dans un endroit caché de tous et qu'aucun des témoins ne pouvait voir.

On est donc loin du récit simple et trop évident rapporté dans tous les manuels. Évidemment, cela ne veut pas dire que l'effet témoin ou la dissolution de la responsabilité individuelle dans un groupe n'existent pas. Mais si vous assistez à une agression, pensez quand même à intervenir, appelez la police ! Et soyez vigilant à l'égard des trop belles histoires des sciences humaines.

(Jean-François Dortier : « Qu'est-il vraiment arrivé à Kitty Genovese ? » - *Sciences Humaines* n° 190 – Février 2008) - [http://www.scienceshumaines.com/qu-est-il-vraiment-arrive-a-kitty-genovese\\_fr\\_21795.html](http://www.scienceshumaines.com/qu-est-il-vraiment-arrive-a-kitty-genovese_fr_21795.html)

Questions (A partir de la vidéo et des textes)

14) Quel est l'objectif de l'expérience de Latané et Darley ?

15) Quels sont les éléments contextuels qui font que les individus hésitent à intervenir en cas de danger ? Peut-on relier certains de ces éléments à d'autres expériences vues auparavant ?

16) Expérience « in vivo » (sur le terrain) : l'absence de réaction est-elle toujours due à des éléments contextuels ?

17) Pourquoi parle-t-on ici de « dissonance cognitive » ?

18) Question annexe : comment peut-on expliquer la différence entre la réalité de l'affaire Genovese et la manière dont elle a été relatée ?

#### INTERMEDE

Nous avons vu à l'aide des expériences précédentes que les individus foncièrement mauvais sont plus rares qu'on ne le croit et que nous devons donc veiller à notre propre perception des phénomènes. L'homme n'est pas toujours un loup pour l'homme et il peut souvent être bon. De plus en plus de scientifiques se penchent aujourd'hui sur la question de l'altruisme. Nous sortons un peu du sujet de départ mais les expériences qui suivent sont assez parlantes et interpellent les élèves. Cette partie est donc facultative. Il n'est pas sûr que nous ayons le temps de l'aborder

### IV) SOMMES-NOUS DES ANGES ? (altruisme)

#### A) Vidéos

**Document 16 :** Vidéos expériences sur l'altruisme des bébés et « Préférence des bébés pour l'endogroupe » Extraites de « Vers un monde altruiste » diffusé sur Arte le 26 Février 2016 [https://www.youtube.com/watch?v=h\\_IVzzuE7Mk](https://www.youtube.com/watch?v=h_IVzzuE7Mk)

Le documentaire compliqué peut être visionné sur « Public Senat » : <https://www.dailymotion.com/video/x7tc4yi> (extraits de 16 mn à 26 mn et de 37 mn à 40 mn :

#### B) TEXTES

##### **Document 17 : LA BIENVEILLANCE CHEZ L'ENFANT**

##### **De la naissance à l'âge de douze mois**

Dans une étude souvent citée, les psychologues de l'enfance Sagi et Hoffman ont observé qu'à peine un jour après sa naissance, un bébé qui entend un autre nourrisson pleurer se met, lui aussi, à pleurer'. Ultérieurement, Martin et Clark ont montré que cette réaction était maximale lorsqu'on faisait entendre au nouveau-né les pleurs d'un bébé de son âge. En revanche, un nouveau-né réagit nettement moins aux pleurs d'un enfant plus âgé et ne pleure pas du tout à l'écoute des pleurs d'un bébé chimpanzé. Enfin, il s'arrête de pleurer lorsqu'on lui fait entendre un enregistrement de ses propres pleurs! (...)

##### **Les bébés préfèrent les gens aimables**

Très tôt, pour simples spectateurs qu'ils soient, les enfants préfèrent manifestement les gens qui se comportent de manière bienveillante envers d'autres personnes à ceux qui les traitent avec hostilité. Dans le laboratoire de Paul Bloom à l'université de Yale, des chercheurs ont montré à des enfants de six à dix mois une vidéo dans laquelle une poupée en bois munie de gros yeux bien visibles peine à gravir une pente assez raide. Une autre poupée entre en scène et lui vient en aide en la poussant par derrière. Finalement, une troisième poupée, aisément distinguable de la deuxième, intervient à son tour en poussant vers le bas la première poupée qui tente de gravir le plan incliné, la faisant dégringoler au bas de la pente. Quand on tend ensuite aux bébés les deux poupées qui sont intervenues, la grande majorité d'entre eux se saisissent de la poupée bienveillante<sup>7</sup>.

##### **De un à deux ans**

Entre dix et quatorze mois, les bébés réagissent à la détresse d'autrui d'une manière beaucoup plus active : ils regardent nerveusement la personne, gémissent, fondent en larmes, ou encore s'éloignent d'elle. Mais ils tentent rarement de faire directement quelque chose pour la victime. Certains regardent leur mère ou se rapprochent d'elle comme pour demander de l'aide.

A partir d'environ quatorze mois, les enfants commencent à manifester de la sollicitude à l'égard de la personne en difficulté, en allant vers elle et en la touchant gentiment ou en l'embrassant. Une petite fille qui observe attentivement un bébé qui pleure lui tendra par exemple son propre biberon ou un collier qu'elle affectionne.

Au-delà de dix-huit mois, les enfants aident de façon mieux adaptée aux besoins de l'autre : ils font appel à un adulte, étreignent la victime, ou lui apportent non pas des objets qu'ils affectionnent eux-mêmes, mais ceux dont ils savent d'expérience qu'ils sont propres à la consoler: Hoffman rapporte l'exemple d'un enfant qui commença par donner son ours en peluche à un enfant en pleurs. Quand il vit que cela restait sans effet, il courut chercher dans la pièce d'à côté l'ours que cet enfant affectionnait. Démarche cette fois couronnée de succès : l'enfant sera son ours retrouvé dans ses bras et cessa de pleurer.

C'est entre quatorze et vingt-quatre mois que l'enfant prend mieux conscience de sa propre identité, devient capable de se reconnaître dans un miroir et différencie plus clairement ses émotions de celles d'autrui.. Vers vingt-quatre mois, les enfants deviennent également capables de parler de leurs propres émotions et de celles des autres".

### **De deux à cinq ans**

Au cours de leur deuxième année, les enfants entrent dans le stade qualifié par Hoffman d'« empathie véridique» et deviennent capables de considérer les choses du point de vue de l'autre et de modeler leur comportement sur ses besoins. L'acquisition du langage leur permet également d'étendre l'éventail des émotions avec lesquelles ils entrent en résonance empathique. Finalement, ils en viennent à éprouver de l'empathie pour des personnes qui ne sont pas physiquement présentes et à l'étendre à des groupes plus larges, comme les «pauvres » ou les « opprimés ».

Des chercheurs qui ont filmé trente heures de jeux de vingt-six enfants âgés de deux à cinq ans ont noté quelque mille deux cents actes de partage, de réconfort et de coopération". Avec l'âge, le souci de l'autre devient aussi plus nuancé : une petite fille de trois ans, par exemple, donnera, en geste de consolation, un chapeau à une amie dont elle observe la détresse, sachant qu'elle a perdu son chapeau favori trois jours auparavant'.

Dans la vie quotidienne, dès leur plus jeune âge (un à trois ans), les enfants aident spontanément leurs parents dans leurs tâches ordinaires". Il ne s'agit pas d'une simple imitation puisqu'à partir de deux ans et demi ou trois ans les enfants font souvent des commentaires du genre : «Je peux t'aider?» ou : «Je vais nettoyer.» Les jeunes enfants aident non seulement leurs proches, mais aussi les gens qu'ils connaissent. Ce n'est que plus tard, vers cinq ans, qu'ils feront des discriminations, réservant un sort différent à ceux qui ne font pas partie de leur « groupe».

### **Une série d'expériences révélatrices**

Des recherches plus récentes de l'équipe de Michael Tomasello et Warneken à l'Institut Max-Planck de Leipzig ont montré que les tout jeunes enfants offraient spontanément leur aide à un expérimentateur pour accomplir diverses tâches — leur apporter un objet tombé par terre, par exemple — et cela en l'absence de toute récompense. Comme le remarque Felix Warneken : «Ces enfants sont si jeunes qu'ils portent encore des couches et sont à peine capables de parler, et pourtant ils manifestent déjà des comportements d'entraide.»

Peu de chercheurs, jusqu'alors, avaient étudié expérimentalement le phénomène d'entraide chez les très jeunes enfants". En effet, les théoriciens du développement ont été longtemps influencés par l'hypothèse, formulée par Jean Piaget et son élève Lawrence Kohlberg, selon laquelle les comportements empathiques orientés vers autrui ne se manifesterait pas avant l'âge scolaire, et qu'avant cet âge l'enfant était entièrement égo-centré. Piaget a étudié le développement du jugement moral chez l'enfant, lequel est lié à son développement cognitif. Mais, en mettant l'accent exclusivement sur la faculté de raisonner, il a négligé l'aspect émotionnel et en a conclu que les jeunes enfants étaient dépourvus d'empathie avant l'âge de sept ans". Depuis, d'innombrables recherches expérimentales ont montré qu'il en va tout autrement, et que l'empathie se manifeste très tôt chez l'enfant". Il commence par offrir une aide « instrumentale », en apportant, par exemple à un adulte un objet dont il a besoin, ce qui suppose une compréhension des désirs de l'autre. Un peu plus tard, il manifeste une aide «empathique», en consolant, par exemple, une personne triste'.

Lorsqu'un expérimentateur en train d'accrocher du linge fait tomber une pince à linge et peine à la récupérer, la quasi-totalité des enfants de dix-huit mois se déplacent pour ramasser la pince et la lui

tendre. Ils réagissent en moyenne dans les cinq secondes qui suivent la chute de la pince, ce qui est approximativement le même laps de temps dont a besoin un adulte placé dans une situation similaire. De même, les enfants viennent ouvrir la porte d'un placard devant laquelle butte un expérimentateur qui a les bras chargés de livres". (...)

### **Encouragements et récompenses sont inutiles**

Lors de ces expériences, en aucun cas l'expérimentateur ne demande verbalement de l'aide et, la plupart du temps, il ne regarde même pas en direction des enfants pour leur faire comprendre qu'il est en difficulté. De plus, lorsque les chercheurs ont demandé aux mères, présentes dans la salle, d'encourager leurs enfants à aider, cela n'a rien changé. En fait, les enfants manifestaient tellement d'enthousiasme que, pour observer des différences dans leur volonté d'aider, il fallait les distraire pendant que l'expérimentateur se remettait dans une situation où il semblait avoir besoin d'aide. Presque toujours, les enfants interrompaient immédiatement leurs jeux pour aider ce dernier.

Il est particulièrement intéressant de noter que si les enfants obtiennent une récompense de la part de l'expérimentateur, leur propension à aider ne s'en trouve pas accrue. C'est même le contraire : on constate que les enfants qui ont été récompensés offrent moins souvent leur aide que ceux auxquels on n'a rien donné'. Comme le remarquent Wameken et Tomasello : «Ce résultat plutôt surprenant apporte une confirmation supplémentaire à l'hypothèse selon laquelle les enfants sont davantage poussés par des motivations internes que par des stimulations externes".»

Si l'enfant est récompensé pour avoir fait une bonne action, il risque fort de penser qu'il a agi pour la récompense, et non pour celui qui bénéficie de son acte. Il acquiert une motivation «extrinsèque», il n'agit plus dans le but d'aider quelqu'un mais pour en retirer un avantage.

Lorsqu'on cesse de faire appel à son potentiel de bonté, l'enfant est enclin à se comporter de façon moins altruiste.

(*Matthieu Ricard : « Plaidoyer pour l'altruisme – La force de la bienveillance » - 2013 - Nil*)

### **Document 18 : Face aux grandes catastrophes, la solidarité plutôt que l'égoïsme L'ouragan Katrina, un cas emblématique**

Le 29 août 2005, l'ouragan Katrina frappe de plein fouet les côtes de la Louisiane, faisant de cette catastrophe l'une des plus dévastatrices de l'histoire des États-Unis et laissant 1 836 victimes dans son sillage.

À ce drame vient rapidement s'en ajouter un autre. Dès les premiers jours qui suivent cet événement, les médias rendent compte de comportements humains effrayants. Ainsi, le 31 août, un reporter de CNN déclare qu'il y a eu des tirs d'armes à feu et du pillage et que « La Nouvelle-Orléans ressemble plus à une zone de guerre qu'à une métropole américaine moderne' ». Le même jour, le *New York Times* déclare qu'un officier de police a été grièvement blessé par balle et cite le colonel Terry Ebbert, chef de la sécurité nationale de La Nouvelle-Orléans : « Nous avons un gros problème de pillage. Ce ne sont pas des individus qui pillent, mais de grands groupes de gens armés. » Il précise que des pillards ont volé une importante réserve d'armes dans un supermarché et que les policiers, surtout occupés à sauver des vies, ne peuvent limiter cette criminalité galopante'. La situation est si grave que Ray Nagin, le maire de La Nouvelle-Orléans, ordonne à 1 500 policiers de stopper leur mission de sauvetage de la population pour consacrer leur énergie à faire cesser les pillages qui deviennent de plus en plus dangereux'.

Le 1er septembre, le journaliste Tucker Carlson s'entretient avec un pasteur qui lui fait remarquer que le gouvernement américain, à commencer par le président George W. Bush, n'assume pas ses responsabilités d'aide aux victimes et que les gens prennent de la nourriture et de l'eau dans les magasins parce qu'ils sont en train de mourir. « Ce n'est pas du pillage », précise-t-il. « Attendez une seconde, révérend Sharpton, lui répond le journaliste, personne ne prétend que les gens qui sont affamés ou qui meurent de soif ne devraient pas se servir eux-mêmes. (...) Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Des personnes sont violées. Des gens sont assassinés. Des policiers ont été la cible de tireurs. Des hélicoptères également. Et c'est l'une des raisons pour lesquelles les gens dans le besoin ne reçoivent pas d'aide. Il n'y a aucune excuse à de tels comportements'. »

La situation devient vite incontrôlable au point que, comme le souligne Joseph W. Matthews, directeur du Bureau de la préparation des urgences (Office of Emergency Preparedness), « la cité est dirigée par des voyous' ». De même, Edward Compass, le chef de la police, affirme que des voyous armés ont pris le contrôle d'un centre de refuge improvisé, qu'ils ont repoussé huit brigades de onze policiers chacune qu'il avait envoyées pour sécuriser le lieu, que des viols et des agressions ont eu lieu dans les rues adjacentes, les criminels s'attaquant aux passants, y compris aux touristes. Devant ce marasme, le président George W. Bush prend la situation en main : « Nous allons restaurer l'ordre à La Nouvelle-Orléans (...). Le peuple de ce pays s'attend à ce qu'il y ait de la loi et de l'ordre, et nous allons travailler dur pour qu'il en soit ainsi<sup>b</sup>. (...) »

En résumé, à en juger par ce qui s'est passé en Louisiane, un être humain, quand il est laissé sans contrôle de l'État, retourne à ses penchants naturels les plus vils et meurtriers, sans aucune sensibilité à la souffrance d'autrui.

À un détail près : ces effroyables descriptions sont **TOTALEMENT FAUSSES**.

N'ayant pas eu accès — ou un accès très limité — aux zones sinistrées, les journalistes ont rendu compte de la situation à partir d'« informations » de seconde, voire de troisième main. Une fois la frénésie médiatique apaisée, en revanche, ils ont pu faire leur autocritique. Ainsi, un mois après le passage de l'ouragan, le *Los Angeles Times* titre : « Katrina paye un tribut à la vérité et à l'exactitude des informations » et place en sous-titre : « Les rumeurs ont remplacé les informations exactes et les médias ont exagéré les problèmes. Les viols, la violence et l'estimation du nombre de morts étaient faux'. » Pour sa part, le *New York Times* place en une : « La peur a dépassé la réalité du crime à La Nouvelle-Orléans" ». L'article précise notamment que, dans le quartier français historique, la bijouterie et les magasins d'antiquités n'ont pratiquement pas été pillés, bien que des victimes se soient installées dans certains hôtels proches. Seuls quelques magasins d'alimentation ont été touchés. Surtout, cet article cite Edward Compass, le chef de la police de La Nouvelle-Orléans, que j'ai précédemment présenté pour avoir déclaré que des voyous avaient pris le contrôle de la ville et que des viols (notamment d'enfants) et des agressions avaient eu lieu. Cet homme, qui a été considéré comme l'une des sources d'information les plus fiables, affirme alors que ses déclarations antérieures, basées sur des informations de seconde main, se sont révélées fausses. Interrogé au sujet des viols et des meurtres, il reconnaît : « Nous n'avons d'information officielle sur aucun meurtre, aucun viol, aucune agression sexuelle. » (...) Durant la frénésie médiatique, le lieu présenté comme le cœur de l'activité criminelle était le Superdome, stade qui a accueilli plus de 30 000 personnes. Les responsables de la Garde nationale ont déclaré, lors de l'enquête de la Chambre des représentants, qu'il y avait eu de nombreuses rumeurs de viols et d'agressions, mais que les gardes et la police n'avaient trouvé aucune victime et aucun témoin direct de tels actes'.

Dans le sillage de cette catastrophe naturelle, une équipe de huit chercheurs du Centre de recherches sur les catastrophes (Disaster Research Center) de l'Université du Delaware est allée enquêter sur place afin de rassembler des informations de première main (150 entretiens avec des responsables locaux, des observations participantes et le recueil d'un maximum de documents). Ils ont également emmené dans leurs bagages des tentes, des sacs de couchage et d'autres éléments de camping pour secourir les sinistrés. Leur premier constat est que la réponse globale des habitants de La Nouvelle-Orléans ne correspond en rien à l'image générale de chaos et de violence décrite par les médias'. Certes, certains services officiels de secours ont cessé de fonctionner pour toutes sortes de raisons pratiques, mais des centaines de petits groupes (l'entraide) ont spontanément émergé. Par exemple, dans un quartier ouvrier, un groupe s'est formé pour rassembler les habitants dans une école. Au départ, chacun a été invité à s'y réfugier, mais quelques voyous ont commencé à vandaliser le bâtiment, détruisant (les distributeurs automatiques et brandissant des armes à feu. Les leaders du groupe les ont alors courageusement expulsés de l'école, les empêchant de revenir. Les chercheurs notent au passage que de nombreuses photographies ont circulé dans



les médias, décrivant généralement les Noirs comme des pilliers et les Blancs — ayant exactement le même comportement — comme des personnes cherchant du ravitaillement<sup>16</sup>.

### **Trois mythes largement répandus**

Selon le sociologue Lee Clarke, lors d'une catastrophe, comme celle du 11 Septembre, « les gens réagissent en toute responsabilité et civilité ». Ce fait a été systématiquement constaté dans les enquêtes ; le décalage entre les présentations médiatiques et la réalité décrite par les chercheurs en sciences humaines est parfois impressionnant. Mais enfin, les images sont là, quand même, dira-t-on. Mais quelles images ? Des pilliers brisant des vitrines ou s'introduisant dans des villas pour voler des biens ? Et s'il s'agissait de personnes luttant pour leur survie ou celles d'autres personnes, comme nous venons de le voir, ou encore de propriétaires qui, après avoir fui dans l'urgence, sont revenus, le temps d'une accalmie, récupérer dans leur maison ce qu'ils ont de plus cher avant que les flots ne les engloutissent ?

Les images de panique sont construites par les médias, en particulier par la télévision lorsque celle-ci montre des gens qui courent pour fuir un incendie ou une tornade. Des personnes qui ont été au coeur du drame semblent le confirmer quand elles déclarent : « C'était vraiment la panique ! » Et puis, ce ne sont pas seulement les médias d'information qui nous conditionnent pour établir un lien entre catastrophe et panique, il y a aussi les films de fiction. Les productions à gros budget comme *La Tour infernale* ou *Independance Day* n'hésitent pas à montrer des gens qui en piétinent d'autres pour s'en sortir... Les premiers « spécialistes » qui se sont intéressés aux foules ont malheureusement, eux aussi, joué un rôle important dans la diffusion de cette conception négative. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le sociologue Gustave Le Bon a ainsi affirmé que la foule était moins rationnelle et plus émotionnelle que l'individu seul<sup>23</sup>, idée fautive qui sera ensuite reprise par Freud. Le Bon et Freud ne font reposer leur théorie sur aucune enquête de terrain. À la différence de ce que font depuis une cinquantaine d'années les membres du Centre de recherche sur les catastrophes de l'Université du Delaware, auquel j'ai fait allusion à propos du cyclone Katrina. Ce centre possède la collection d'archives la plus importante au monde sur les réactions humaines face aux catastrophes.

Aujourd'hui, les recherches effectuées dans de très nombreuses situations ont conduit *tous* les chercheurs à cette certitude : trois croyances, largement répandues dans la population, sur le comportement des gens lors de catastrophes, n'ont aucune réalité :

- la panique générale ;
- l'augmentation importante de comportements égoïstes, voire criminels ;
- le sentiment d'impuissance dans l'attente des secours.

Je vais détailler ci-dessous les deux premiers mythes ; le troisième apparaîtra de façon évidente au fur et à mesure de mon propos.

### **Même effrayés, les gens réagissent calmement et rationnellement**

Les victimes de catastrophes perdent rarement leur sang-froid. La terre a beau trembler, les flots ont beau envahir les habitations, le feu a beau les entourer, rares sont celles qui se mettent à courir dans tous les sens en hurlant. Certes, elles ont généralement très peur, mais leur comportement reste rationnel. D'ailleurs, il ne faut *pas confondre peur et panique*. Le terme « panique » est un cliché, souvent utilisé lorsqu'on décrit la fuite devant un danger. En réalité, la panique, c'est de la peur *plus* de la perte du contrôle de soi et un comportement de fuite irrationnel et inefficace. Car en elles-mêmes, la peur et la fuite sont généralement des réactions parfaitement adaptées à une situation de danger ; ce n'est que si elles sont accompagnées de comportements irrationnels (courir dans tous les sens, crier sans raison, etc.) que l'on peut parler de panique. Filmer des gens apeurés en fuite et interpréter systématiquement cela comme de la panique est donc trompeur. (...) Dans une autre enquête portant spécifiquement sur des incendies, les chercheurs se sont

particulièrement intéressés au comportement des gens qui fuyaient le drame. La fuite panique a été si rarement constatée que les enquêteurs ont finalement abandonné le concept de « comportement de panique ». (...) Les rares fois où il y a panique, elle ne concerne que quelques personnes, elle n'est pas « contagieuse » et dure peu de temps. Cela dit, il est très probable que si un reporter-cameraman est présent et qu'il voit deux ou trois personnes qui paniquent sur une centaine, c'est sur ces individus qu'il va braquer sa caméra. Ces images fugitives et isolées feront le tour du monde, répandant le mythe de la panique collective comme une traînée de poudre, « preuves à l'appui »...

Plusieurs conditions sont habituellement nécessaires pour qu'une victime de catastrophe manifeste de la panique :

- la victime perçoit une menace immédiate d'enfermement dans un espace confiné ;
- les issues repérées se ferment rapidement ;
- la fuite semble être le seul moyen de survie ;
- personne ne peut aider la victime. (...)

### **Très peu de pillages, mais beaucoup de comportements altruistes**

(...) Qualifier ces actes de pillage est clairement incorrect. De même qu'ils différencient nettement peur et panique, les chercheurs font une claire distinction entre pillage et appropriation pertinente. Ce qu'ils appellent appropriation pertinente concerne le fait de prendre des objets appartenant à une autre personne ou à une organisation pour un besoin d'urgence, avec l'intention de rendre cet objet ultérieurement, si possible, sauf évidemment s'il s'agit de biens comme de la nourriture ou de l'eau. Les chercheurs ont également constaté que, lorsqu'il y a pillage à l'occasion de catastrophes, celui-ci est rarement le fait de groupes organisés, mais d'individus qui le font en se cachant, qu'il est généralement le fruit d'une occasion qui se présente plutôt que d'une véritable stratégie et, enfin, qu'il est condamné par les autres survivants.

(...) Ces faits montrent à quel point est fautive la théorie de la foule irrationnelle et des comportements égoïstes lors d'une catastrophe. Alors que cette approche postule la dissolution des liens sociaux, d'autres conceptions soulignent au contraire leur maintien et même la création de liens avec des personnes totalement inconnues jusqu'alors. (...) Alors que la théorie de la panique collective prédit que plus la menace de mort imminente est importante, plus l'individu agira égoïstement pour sauver sa peau, c'est exactement le contraire qui se produit. La foule n'est donc pas un problème qui vient s'ajouter à la catastrophe ; elle en est au contraire l'une des solutions.

*(Jacques Lecomte : « La bonté humaine – Altruisme, empathie, générosité » - Odile Jacob – 2012)*

### **Questions**

**19) Comment fait-on apparaître expérimentalement l'altruisme chez les enfants ?**

**20) Est-il pour autant possible de dire que l'altruisme est un comportement inné ?**

**21) Quel est l'effet de l'octroi d'une récompense sur le comportement de l'enfant ?**

**22) Quel enseignement peut-on tirer du document relatant les conséquences de l'ouragan Katrina ?**

**23) Quelles sont les trois idées reçues concernant les comportements durant les catastrophes ?**

**24) D'où vient la prégnance de ces trois idées reçues ?**